

Notes historiques : entrée du général Ménard à Lausanne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183176>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

allumettes une invention du diable, dont, du reste, le feu était l'image. Il se conduisait bien par nature, mais aussi pour ne pas aller fondre en enfer après sa mort. Jamais il ne voulut se marier, et mourut un soir d'une attaque d'apoplexie, en entendant crier *au feu!* dans la maison.

L'autre maniaque du même genre que j'ai connu était originaire du canton de Vaud; il était couvreur de son métier et habitait une ville fribourgeoise, station du chemin de fer de la Suisse occidentale.

Un jour qu'il était occupé à imbriquer des tuiles sur un toit, il fit un faux pas et tomba d'une hauteur de quarante pieds dans la cour, sur un tas de sable. Il n'avait aucune fracture, mais une fièvre cérébrale terrible le retint au lit trois semaines. Il se rétablit physiquement, mais son cerveau resta éternellement malade de cette chute. Il eut de ce jour l'idée fixe qu'il était de verre. On comprend qu'un homme ainsi fait ne va pas s'asseoir sur le bord d'un toit; aussi n'y retourna-t-il plus jamais. Comme il était honnête père de famille et qu'il possédait une assez bonne écriture, on lui donna un emploi de copiste dans un bureau de l'Etat. Pour lui, il n'avait pas peur de fondre, et le soleil ni la pluie ne lui faisaient peur; ce qu'il craignait, c'étaient les chutes. Le moindre choc lui faisait dresser les cheveux sur la tête; il devenait pâle comme un mort quand il entendait briser une vitre et s'évanouissait au premier coup de canon. Il n'a jamais tant souffert qu'à la prise de Fribourg, en 1847, où il resta trois jours et trois nuits caché au fond d'une cave, comme les assiégés de Strasbourg. Je le vois encore descendre les escaliers de pierre de la chancellerie, avec les précautions d'un enfant, serrant fiévreusement le garde-fou; je vois encore ses bottes armées de crampons qu'il aiguillait chaque soir à la lime; et son inspection des pieds des chaises et des tabourets! et sa peur du verglas! et son effroi à la vue des gros bâtons ou des chevaux lancés au trot! — Eh bien! il vécut ainsi vingt-deux ans dans la crainte. On le trouva un jour mort dans son lit, le jour de la fête des officiers. Les médecins ont émis l'opinion qu'il avait succombé à l'effroi que lui avait causé le bruit du canon. J. D.



Notes historiques

Entrée du général Ménard à Lausanne.

Dès la fin de décembre 1797, tout était en mouvement à Lausanne et dans le reste du pays. Partout il se formait des réunions pour seconder les changements qui se préparaient, ou pour les diriger.

Déjà le 9 janvier 1798, des patriotes de Lausanne avaient formé un comité, sous le nom de *Comité de réunion*, dans le but de concourir à la défense du pays, s'il était attaqué par les Bernois, de surveiller les menées des ennemis de la Révolution et de contribuer, avec les autorités de la ville, au maintien de l'ordre.

D'un autre côté, les députés de quelques villes et villages du pays, nommés plus ou moins réguliè-

ment, se rendirent à Lausanne et y formèrent le noyau de l'*Assemblée provisoire du pays de Vaud*, qui se recruta peu à peu, et annonça, le 25 janvier, par une proclamation, qu'elle s'était constituée.

Une division de l'armée d'Italie sous les ordres du général Ménard était stationnée en Savoie, et sur l'extrême frontière, dans le pays de Gex.

Berne avait nommé pour son général dans le pays de Vaud, le colonel de Weiss, bailli de Moudon, qui résidait au château de Lucens et avait établi son quartier général à Yverdon.

Le colonel de Rovéréaz ralliait en même temps, en faveur de Berne, un certain nombre de paysans, surtout dans le département de Morges, dont il était major.

Sur ces entrefaites, la France, qui avait dans le temps garanti le traité de 1564, entre Berne et le duc de Savoie, traité assurant les franchises du pays de Vaud, que Berne avait successivement anéanties, trouva là un excellent moyen d'intervenir dans nos affaires. Le Directoire français appuya les réclamations des patriotes vaudois, en déclarant qu'il les prenait sous sa protection.

Dès ce moment la révolution marcha d'un pas plus assuré. L'indépendance du pays de Vaud fut proclamée le 24 janvier 1798.

Frédéric-César de la Harpe, revenu de Russie en 1795, était à Paris. Il agissait auprès du Directoire avec Ochs et d'autres patriotes suisses.

Un incident vint précipiter les événements. Le 25 janvier, Ménard envoya un aide de camp nommé Autier, au général de Weiss, pour l'inviter à faire retirer les troupes bernoises du pays de Vaud. Autier était accompagné de MM. Perdonnet et Detrey, membres de l'Assemblée provisoire.

Deux hussards français et deux dragons vaudois leur avaient été donnés pour escorte. Arrivés de nuit près de Thierrens, village dévoué aux Bernois, ils rencontrèrent une patrouille de paysans qui fit feu. Les deux hussards français tombèrent. L'aide de camp et ceux qui l'accompagnaient retournèrent sur leurs pas.

Ce fait, qui ne fut probablement que le résultat d'un malentendu, de l'obscurité et de l'inexpérience de la garde de Thierrens, n'en eut pas moins un grand retentissement. Deux ou trois semaines après, le général Brune le qualifiait encore au sein de l'Assemblée provisoire, comme une *hostilité barbare dont l'histoire des peuples policés n'offre aucun exemple*, et comme montrant aux Vaudois à quels ennemis leur sort était confié.

Les membres du *Comité de réunion* de Lausanne veillaient, à tour de rôle, au local des séances, afin de pouvoir faire appeler leurs collègues au moindre événement. Le nommé B..., qui y passa la nuit du 27 au 28 janvier, reçut tout à coup une lettre d'un commissaire de guerre français, lui annonçant l'entrée des troupes françaises pour le lendemain. Il envoya immédiatement cette missive au président du Comité, M. Wild, d'Ouchy.

Le 28 janvier, les troupes de la République française entrèrent dans le pays de Vaud, au nombre de plusieurs mille hommes. Une colonne pénétra depuis le pays de Gex, une autre, venant de Savoie, traversa le lac sur une multitude de bateaux, sous les ordres du colonel Rampon.

C'était un dimanche, par un temps superbe. Ces troupes furent logées chez les particuliers, dans les temples; partout on en fut encombré.

Ménard, général de division, qui commandait momentanément l'armée, se rendit le lendemain, lundi, à l'Assemblée provisoire, présidée ce jour-là par M. Gleyre, ancien instituteur du dernier roi de Pologne. L'enthousiasme qui s'y manifesta fut immense, et se propagea rapidement dans le pays.

Voici un passage du récit de cette cérémonie, tel qu'il fut imprimé par ordre de l'Assemblée provisoire :

« Aussitôt que le président a fini son discours, il » reçoit du général français l'accolade fraternelle. » Ce rapprochement est le signal de tous. Tous se » pressent et se rapprochent, tous embrassent, tous » serrent les généraux français. Des larmes d'atten- » drissement coulent de tous les yeux; des protes- » tations d'estime, d'attachement et d'amitié circu- » lent dans toutes les bouches. Les *Vive la Répu- » blique française, le général Ménard et la brave » armée d'Italie!* animent le tableau. *Vivent, s'écrie » un général français, vivent les peuples assez coura- » geux pour conquérir leur liberté et assez sages pour » la conserver! Vive la république vaudoise!* »

Le 29 de ce mois, il y aura 75 ans que ces événements se sont passés.

Cependant, le premier acte du général Ménard calma un peu cet élan et fit réfléchir ceux qui ne voyaient, dans ce tableau si nouveau et si animé, qu'un trait de générosité de la *grande nation*. Ménard exigea une contribution de 700,000 francs de France, qu'on eut grand-peine à faire réduire à 300,000 francs de Suisse. Les communes durent en faire l'avance. Les soldats de l'armée d'Italie avaient des lauriers à leurs chapeaux, mais ils manquaient de souliers. Cet argent était destiné à leur en procurer.

Quelques jours après arriva le général Brune, qui prit le commandement en chef de l'armée. « Le lendemain de son arrivée, dit un contemporain, j'eus l'occasion de le voir, ayant dû me rendre au quartier général avec MM. Cassat et Dubois, dans le but d'obtenir un ordre pour faire restituer les effets du bailli de Buren, qui avaient été arrêtés au Chalet-à-Gobet. A peine fut-il entré dans le salon, tout chamarré d'or, qu'il se précipita dans les bras de M. Cassat. Celui-ci était un de ses anciens camarades; ils avaient étudié ensemble le droit à Paris; ils y avaient même rédigé en commun le *Journal de la Cour et de la Ville*. Brune était d'une haute taille, d'une figure martiale et sévère. Pendant une demi-heure que nous restâmes dans le salon, il donna deux traits propres à le caractériser. Quelques individus, pour qui les bouleversements ne

sont jamais assez prompts, demandèrent audience; ils venaient solliciter la destitution de certaines autorités, de certains fonctionnaires qu'ils accusaient d'aristocratie. Le général Brune, sans leur répondre, se tourna vers nous en disant: « Voyez-vous, ces gens-là veulent tout détruire. » Puis il les congédia sans autre explication. Pour expédier l'ordre que nous attendions, il fit appeler son chef d'état-major, le général Suchet, depuis duc d'Albufera. Ce dernier n'était pas encore levé, quoiqu'il fut près de neuf heures. Cependant il se hâta et ne tarda pas à arriver; mais il n'échappa point à une réprimande que Brune lui fit en notre présence, en lui reprochant sa paresse en termes sévères. »

Lo màcllio et la vermena.

Lo màcllio ài fràrs Rindiet étai bin tant pllien dè vermena qu'on arai pas étâ fotu dè l'ài mettrè lo tiu d'n'èpinga à n'a plliace san-na. Lo Isaque dese à son fràrè: Tè faut allà tsi Francillon ào bin tsi Gonin po queri dâi grossès taillès po lo tondrè; l'ài faut racliâ lo pâi tanqu'à la pé, et on l'eimbar-douflièra dè pétrole, et sarai bin lo diabllio se clia vermena ne fot pas lo camp.

Ye firon coumeint avâi de Isaque.

Quand lo pâi fut razâ, lo laviron bin adrai avoué lo pétrole; mà clia vermena n'amè pas tant cé liquide, à cein que paret, kâ d'on petit momeint l'orolhie gautse dâo màcllio ein fut tota pllieina, que cein resseimblivâ à n'a froumelhire.

— T'écrasâi-te pas! dese lo vòlet, veni vâi vouâti, noutron maitrè!

— Eh bin! vaissa z'ein onna bouna verra de-dein...

— La! vouaiquie!... Mâ!... Eeéh! bourtiâ dè bêtes! cein ne l'âo fâ pas mé què dè cratchi dèssus.

Ah! ah! Eh bin, l'ài faut fotttrè lo fû; mà finnameint dein l'orolhie, et ne vairein bin cein!

Lo vòlet preind on allumetta dein sa catsetta dè gilet, làivè lo dzènao, la frottè su sa cousse et la preiseint dein l'orolhie.

Adon vo z'arai faillu cein vairè. Clia taborniaux s'étiot émaginâ que la vermena dè l'orolhie bourlèrai tota soletta, mà pas petout l'ài uront met l'allumetta que lo màcllio prè fû. Ye coumeinça à brouilli et à fèrè dâi dzevatâiès que son lin sè trossa. Peinsâ-vo vâi, clia pourra bête, se le dèvessâi souffri! Pè bounheu que la porta dè la remisa iò l'aviont attatsi, étai àoverta, ye fot lo camp tot allumâ et ye bailla on alerta dâo diabllio pè lo veladzo. Dou dzo doureint ye fasâi dâi chô pè la campagne, que lè petits passavont lè gros et n'est què lo leindèman que puront lo rappertsi avoué on lacet, kâ Isaque et son vòlet lài aviont bin tant fé mau, què rein què dè vairè on homme cein l'ài baillivè pouairè; l'arai mi amâ avâi duè lotta dè vermena pè lo coo, et ne faut pas être trâo ébahi se cé pourro màcllio avâi tant couson dè ne pas sè laissi accrotsi.